

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE DU LYCEE
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement d'une animation pédagogique

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 3

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 27

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 14/10/2014

Réuni le : 04/11/2014

Sous la présidence de : Francois Jousselein

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration le Conseil d'administration autorise l'animation pédagogique :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Alain Kalita, Circumnavigateur"

- l'animation pédagogique est concerne les élèves de 1° STMG,
- l'animation pédagogique se déroulera le 5 ou 12 décembre 2014,
- le coût prévisionnel de l'animation pédagogique est de 378,40 €,
- à rembourser sur pièces justificatives les frais de transport (factures de taxi et billets de train)
et de prendre en charge les repas pris au lycée.

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'Établissement à signer les bons de commandes, contrats et conventions liés à cette animation pédagogique.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Jousselein

Prénom : Francois

Signature

Date : 07/11/2014

Date de publication/notification certifiant l'acte exécutoire : 07/11/2014

ANIMATION PEDAGOGIQUE 2014-2015

Titre de l'animation : Alain Kalita, Circumnavigateur, personnage et organisateur

I Description de l'animation

Professeur(s) organisateur(s) :	Jean BOUTIN	
Date(s) et horaire(s) :	Vendredi 5 décembre, ou vendredi 12 décembre 2014, après-midi.	
Lieu :	Lycée Anita CONTI, salle de conférences	
Classe(s) :	1° STMG1 et 1° STMG2	
nombre d'élèves :	69	
Accompagnateurs : Pas de sortie : venue de l'auteur au lycée	Professeurs participants : MM D. NICOLE, J. BOUTIN, ; MMES H. PICARD, C. GERVAIS.	
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :	A partir des 2 livres, du film et d'une conférence d'Alain KALITA, exploitation transdisciplinaire en Français et Gestion : - Gestion : sensibilisation thème 5 - Temps et risque (identification du risque, gestion de l'incertitude, décision dans le temps). - Français : Le personnage de roman (Ch1 reflet du monde, face au destin), La question de l'Homme (Ch4 : les découvertes du voyageur)	
Axes Karta (pour un financement du conseil régional de Bretagne)	<input type="checkbox"/> Éducation artistique et technique, <input type="checkbox"/> Santé et qualité de vie, <input type="checkbox"/> Développement durable,	<input checked="" type="checkbox"/> Ouverture des jeunes au monde, <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations,
Évaluation de l'action :	GESTION : chiffrage de projets et des moyens, (travail par binôme) identification des risques, conscience de décisions. FRANCAIS : Meilleure appropriation des textes littéraires, résultat final à l'EAF.	

II Projet de budget

Dépenses		Recettes	
Achat livres +DVD + port	95,00 €	Taxe d'apprentissage	378,40 €
2 ex du Livre 1 : 18 x 2			
2 ex du livre 2 : 22 x 2			
DVD :15			
Repas	13,40 €		
2 Billets SNCF + taxi	270,00 €		
TOTAL dépenses :	378,40 €	TOTAL recettes :	378,40 €
Coût par élève :	0,00 €		

Avis favorable du chef d'établissement du

Validation par le Conseil d'administration du

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- 1) à signer contrats et conventions liés à ce voyage,
- 2) à accepter le principe et le versement des dons et organismes cités ci-dessus pour le voyage,
- 3) à rembourser sur pièces justificatives les frais de transport (factures de taxi et billets de train) et de prendre en charge les repas pris au lycée,**
- 4) à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage.

III Bilan et exploitation de l'action

IV Bilan financier (voir le service intendance) :

Dépenses		Recettes	
BILAN :			
	Déficit :		Excédent :

V Éventuellement, remarques et commentaires pour le conseil d'administration